

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
09 JUILLET 2024

Date de convocation : le 01 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf juillet à quatorze heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Blandine DAVID, Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND,
Monsieur Benoit DUGAST,

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD,
Mesdames Véronique BESSE, Monique ENFRIN, Lucette SOURISSEAU,
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Odile PINEAU,

Nombre administrateurs en exercice : 17

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Annick MENANTEAU

N°12 : BUDGET 2024 : DECISION MODIFICATIVE N°1 (Rapporteur : Magali LOISEAU)

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose aux membres du Conseil d'administration que certains crédits prévus au budget principal du CCAS 2024 sont insuffisants.

Il propose donc aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver les virements de crédits ci-dessous :

Section d'investissement

Imputation		OBJET	Montant	Observations
Nature	Fonction			
		<u>Dépenses</u>		
2313	4238	TRAVAUX BATIMENT A LA CLAIRE FONTAINE Opération 2102 - A La Claire Fontaine	-5 000,00	
2315	4238	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES Opération 2104 - Les Chênes	5 000,00	
		Total mouvements réels	0,00	
		Total Dépenses d'investissement	0,00	

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration
cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 11/07/24
Publié électroniquement le : 12/07/24

Annick MENANTEAU,
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,
Vice-Présidente du CCAS.

